



## DROIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

# Le revenu à la retraite : les plans d'épargne retraite (PER)

Comprendre et maîtriser ces outils

## Objectif

Présents depuis de très nombreuses années sous des formes juridiques diverses comme éléments de rémunération ou comme épargne dédiée à la retraite les dispositifs de retraite surcomplémentaires ont été réorganisés et remaniés par un ensemble de textes dont la loi dite « PACTE » est l'élément le plus connu. Pour autant le fonctionnement de ce qui est appelé Plans d'épargne retraite n'est pas des plus simples. Il s'agit de décrypter à partir des grandes règles qui gouvernent la constitution d'un revenu à la retraite le fonctionnement et la place de ces dispositifs.

## Thèmes abordés

Comprendre les revenus à la retraite ; les techniques fondamentales à l'œuvre ; la place des PER ; les mécanismes juridiques à l'œuvre pour les différents types de PER ; savoir expliquer leur fonctionnement ; appréhender le statut social et fiscal des PER.

## Programme détaillé

14h00 - 14h05  
**Introduction**

- Examiner la sortie anticipée
- Connaître le régime fiscal des PER

14h05 - 14h45

### **II. Faire le point sur les notions de base**

- Préciser ce que l'on entend par un revenu à la retraite
- Comprendre la capitalisation répartition
- Examiner les cotisations définies / les prestations définies

15h45 - 16h30

### **III. Comprendre le PERin**

- Faire le point sur la mise en place du PERin
- Comprendre le fonctionnement d'un PERin
- Analyser la sortie du PERin à l'âge de la retraite

14h45 - 15h45

### **II. Analyser les règles communes à tous les PER**

- Déterminer les opérateurs dans la gestion d'un PER
- Revenir sur les notions de PER individuel (PERin) et PER collectifs (PERcol/PERo)

16h30 - 18h00

### **IV. Examiner les PER d'entreprise**

- Faire le point sur le PERcol : mise en place, fonctionnement, sortie du PERcol à la retraite
- Comprendre le PERo : mise en place, fonctionnement, sortie du PERo



Conférence animée par

**Francis  
Kessler**

Maître de conférences et avocat  
Université de Paris I

**Tarif : 430 €**



Date  
4 décembre 2025  
(14h00 - 18h00 en direct)



Durée  
6 heures \*

\* 4 heures de webconférence en direct + 2 heures facultatives de validation des acquis à réaliser



Public  
Avocats, Juristes



Niveau  
Intermédiaire :  
approfondissement  
des connaissances et  
des pratiques



Lieu  
Paris ou à distance



**Qualiopi**  
processus certifié  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :  
Actions de formation





## DROIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

# Le revenu à la retraite : les plans d'épargne retraite (PER)

Comprendre et maîtriser ces outils

## BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :  
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle  
75006 Paris

par fax :  
01 72 34 92 58

par e-mail :  
presentielles@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE		RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION	
<input type="checkbox"/> Mme	<input type="checkbox"/> M.	<input type="checkbox"/> Mme	<input type="checkbox"/> M.
Nom		Nom	
Prénom		Prénom	
Tel.		Tel.	
E-mail		E-mail	
Société / Cabinet			
Adresse			
CP		Ville	

Tarif : **430€ TTC**

Date : **le 4 décembre 2025 de 14h00 à 18h00**

Je choisis de suivre la formation :  à distance en visio via Pro-Barreau Live

en présentiel : 3 rue de Nesle 75006 Paris

- J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau  
 J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP  
 J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur [www.pro-barreau.com](http://www.pro-barreau.com) ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

### Conditions générales de participation

#### Conditions d'inscription et tarifs

A réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Son inscription est définitive sous réserve du nombre de places disponibles. Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

#### Documents contractuels

A réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du

prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client.

#### Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte par chèque bancaire ou virement. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

#### Annulation

Toute annulation doit nous parvenir par écrit, au plus tard 20 jours calendriers avant le début de la formation pour obtenir son remboursement sans frais. Annulation entre 19 et 10 jours avant le stage : remboursement du prix, déduction faite d'une indemnité forfaitaire à titre de dédit de 10 % du prix de la formation. Annulation moins de 10 jours avant la formation : nous nous réservons le droit de facturer jusqu'à 100 % du prix à titre de dédit. Les remplacements de participants sont admis. Le nom et les

coordonnées du nouveau participant doivent nous être communiqués par écrit avant la formation. Par ailleurs, Pro-Barreau se réserve le droit d'ajourner une formation, si le nombre de participants prévu est inférieur à vingt. Dans ce cas, Pro-Barreau s'engage à prévenir immédiatement chaque participant, par écrit. Pro-Barreau se réserve le droit de changer d'intervenant en cas d'empêchement de l'un d'eux.

